

0851560J  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE  
2 IMPASSE GUTENBERG  
85190 AIZENAY  
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 56

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 19/10/2021

acte n° 33

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**CHARTRE AVEC LA MEDIATHEQUE :**

Madame BURGAUD et Monsieur GRUSON (Professeurs documentalistes) souhaitent mettre en place un partenariat avec la médiathèque d'Aizenay dont l'objectif global est de favoriser l'accès à la culture et à la découverte des territoires.

Monsieur le Principal signe cette charte de partenariat.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1